



FICHE OPÉRATION 6B.3

OBSERVATOIRES DES PÊCHES CÔTIÈRES

RÉSULTAT ATTENDU | 6

Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.

ACTIVITÉ | 6B

Connaissance des ressources et données de pêche côtière.

OBJECTIFS

L'opération vise la mise en place d'observatoires des pêches côtières qui permettent de contribuer à une bonne gestion des ressources marines en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna.

Ces structures permettront de suivre les différents types de pêches récifo-lagonaires. Elles proposeront et développeront des outils permettant la consolidation et l'harmonisation des données halieutiques et mettront à disposition des méthodes de suivis et d'acquisition de données. Les observatoires auront également pour mission l'analyse des données et le renseignement d'indicateurs robustes et la mise en place de systèmes d'alerte permettant de prévenir les gestionnaires et d'éclairer les décideurs sur les mesures à prendre pour préserver les ressources.



BUDGET

507 766 € (60 592 578 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
6B.3.1 Mise en place d'un observatoire des pêches côtières	■				■	██████████	██████████	██████████	██████████
6B.3.2 Étude de faisabilité et mise en place d'un observatoire des pêches côtières			■		■	██████████	██████████	██████████	██████████
6B.3.3 Étude de faisabilité pour la mise en place d'un observatoire des pêches côtières		■			■	██████████	██████████	██████████	██████████



CONTEXTE

MALGRÉ DES EFFORTS ENGAGÉS CES DERNIÈRES ANNÉES, LES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES MARINES NE DISPOSENT PAS DE L'ENSEMBLE DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR PRÉVENIR LES RISQUES DE SUREXPLOITATION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

Compte tenu des risques économiques, sociaux et sanitaires qui pourraient découler d'une diminution de certaines ressources, des dynamiques s'engagent pour accéder, centraliser l'accès, analyser et interpréter les données qui contribueront à une gestion fine et adaptative des ressources exploitées. L'opération vise à canaliser et renforcer ces efforts par le développement d'observatoires des pêches côtières.



SYNTHÈSE

Au premier semestre 2021, un accompagnement de l'Observatoire des pêches côtières (OPC) par l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) a permis (i) de lancer un appel d'offres pour la mise en place d'un système d'information permettant de gérer les données de la pêche professionnelle à l'échelle pays et (ii) l'appui à l'élaboration et la mise en forme d'un rapport d'activité pour l'année 2020. En parallèle, le développement d'une interface de saisie des données pêche sous l'application BIP2 par la province Sud a été mise à disposition de la province des îles Loyauté. Le bilan statistique de la pêche professionnelle pour 2019 a été produit. Basé sur les données déclarées de 2019, il expose, au travers une série d'indicateurs, une première image de la filière à l'échelle du territoire. Divers autres chantiers porteurs, tels que la structuration de suivis biologiques en divers points d'échantillonnage ou encore la détermination des tailles à maturité sexuelle d'espèces de poissons à enjeux, sont déployés.

Pour le territoire de Wallis-et-Futuna, la CPS a fait appel au consortium Squale-IRD pour mener une étude de faisabilité permettant de définir les modalités de mise en place d'un observatoire des pêches côtières. Celui-ci contribuera à une bonne gestion des ressources récifo-lagonaires marines et à mieux appréhender les évolutions socio-économiques des pêcheurs. Les différents volets techniques (indicateurs), de gouvernance (fonctionnement et organisation) et de communication (stratégie et outils) sont en cours de réalisation.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



1 COMITÉ DE PILOTAGE OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES EN NOUVELLE-CALÉDONIE CRÉÉ, LES MISSIONS, LE PLAN STRATÉGIQUE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES 2020-2022 DÉFINIES



2 APPELS D'OFFRES ÉMIS EN NOUVELLE-CALÉDONIE SUR L'ÉTUDE DE STOCKS DES HOLOTHURIES ET SUR LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE RURALE



DÉPLOIEMENT D'UN ÉCHANTILLONNAGE BIOLOGIQUE D'ESPÈCES HALIEUTIQUES D'IMPORTANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET À WALLIS ET FUTUNA



1 IDENTITÉ VISUELLE ÉLABORÉE AVEC UNE COHÉRENCE ENTRE L'OBSERVATOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET CELUI DE WALLIS ET FUTUNA



700 ET 5 000 POISSONS ÉCHANTILLONNÉS RESPECTIVEMENT SUR WALLIS ET FUTUNA ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

PERSPECTIVE

En Nouvelle-Calédonie, le deuxième semestre 2021 sera consacré à la poursuite de suivis biologiques et halieutiques spécifiques qui alimenteront l'Observatoire. Le système d'information qui centralisera et produira des analyses consolidées sur la filière à partir des différentes bases de données sera mis en place.

Il est également prévu la publication du bilan statistique 2019 sur la pêche professionnelle et celle du premier

Des bilans statistiques et des synthèses sur la pêche professionnelle seront communiqués aux autorités locales et professionnels de la pêche

rapport annuel d'activité 2020, ainsi que la restitution des résultats issus des échantillonnages de 2020, auprès des pêcheurs collaborateurs, des membres des associations professionnelles et des équipes techniques des collectivités.

A Wallis-et-Futuna, le scénario présentant le fonctionnement de l'observatoire des pêches de Wallis-et-Futuna, les indicateurs à renseigner et les protocoles de mise en œuvre seront définis au cours du deuxième semestre 2021.

Sur cette même période, il est prévu la production de rapports de synthèse destinés aux autorités locales et professionnels de la pêche ainsi que la sensibilisation des acteurs aux rôles de l'observatoire et à la nécessité de collecte des données de pêche (création d'outils de communication, rendez-vous réguliers...).



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker

AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (NC)

ACTION 6B.3.1

Les échantillonnages biologiques pilotés par l'observatoire des pêches côtières (OPC) sur les poissons et des crustacés sur plusieurs points de vente se poursuivent au marché de La Moselle, à l'UCPM de Lifou et à l'atelier de transformation de Pescana (38 échantillonnages au total). Le premier bilan des échantillonnages au marché de Moselle a été présenté aux pêcheurs participant à la démarche. L'OPC a réuni dans un même document les éléments statistiques connus de l'activité pour l'année 2019, basés sur les déclarations des pêcheurs professionnels, après harmonisation et analyse des résultats. En collaboration avec les deux seuls exportateurs d'holothuries de Nouvelle-Calédonie, un protocole de suivi du nombre d'individus séchés par espèce exporté a été mis en place. A chaque exportation, les deux opérateurs dénombrent le nombre d'holothuries par sac par espèce, ce qui permet de renseigner des indicateurs de suivi de la ressource. Pour le moment, deux envois ont été transmis à l'OPC. Enfin, la définition du besoin d'un système d'information a été défini par l'OPC avec l'accompagnement de l'OEIL afin de compiler les données brutes issues de la pêche professionnelle côtière et les valoriser.

La mission de l'observatoire est de centraliser, produire, valoriser et communiquer sur les données de la pêche côtière

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (WF)

ACTION 6B.3.2

L'observatoire des pêches côtière de Wallis et Futuna est en phase de création, il est hébergé au sein du Service de la pêche de la DSA. L'observatoire répond à trois missions principales : (1) Aider le pêcheur à être compris, entendu et reconnu ; (2) Aider le service de la pêche à mieux appuyer les pêcheurs et la filière ; (3) Mieux gérer la ressource ensemble.

Ces missions se déclinent en 3 activités (1) Développer des outils permettant la consolidation et l'harmonisation des données halieutiques et mettre à disposition des méthodes d'acquisition de données et des méthodes de suivi ; (2) Collecter et analyser

les données, définir et évaluer des jeux d'indicateurs robustes, et proposer des valeurs d'alerte aux autorités chargées de la gestion des ressources ; (3) Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs.

Une première présentation de l'observatoire a été faite à la Commission agriculture, élevage et pêche de l'Assemblée Territoriale au premier semestre 2021. Un travail de définition des indicateurs, des supports de communication et les messages que le service de la pêche souhaite porter



a été mené sur la même période. Il est convenu que la base de données de la pêche professionnelle a vocation à être hébergée en ligne sur la base Coastal Fisheries de la CPS.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (PF)

ACTION 6B.3.3

L'action pourrait être lancée en 2022.



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OCÉANIQUE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr